

BILAN 2025-2026 DES MAGISTRAT- ES VERT-ES

MARJORIE DE CHASTONAY, CA EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA MOBILITÉ

CONTEXTE

Reprenre la présidence du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) constituait une gageure après une précédente législature tourmentée, durant laquelle ce département a affronté moult crises et polémiques. Le DACM est intrinsèquement très exposé du fait de ses missions - en particulier l'aménagement de l'espace public qui suscite de nombreuses attentes, mais qui est aussi un objet très disputé – et de son caractère transversal, au service de l'ensemble de l'administration municipale pour ce qui relève des bâtiments, de l'énergie et, dans une certaine mesure, de l'urbanisme. Ces tâches très sensibles et complexes sont accomplies avec des effectifs serrés : les postes octroyés au DACM (280,8 ETP) constituent 7,87% des effectifs de la fonction publique municipale, ce qui en fait, de loin, le plus petit département.

Décrit initialement comme sinistré, le DACM est de facto en bon état de marche. Une part substantielle de sa hiérarchie a été renouvelée en 2024-2025 : direction, trois des quatre chef-fe-s de service. Malgré une charge de travail élevée, une matière très complexe et un fonctionnement à flux tendu, son taux d'absentéisme est, de façon révélatrice, le plus bas parmi les cinq départements de la Ville de Genève.

L'arrivée de Marjorie à la présidence du DACM s'est toutefois déroulée dans un contexte particulier de crispation au sujet des grands travaux, quelques semaines après le démarrage du chantier massif de réaménagement la rue de Carouge – sous pilotage de la Ville, mais impliquant aussi les TPG et les SIG – et les embarras majeurs provoqués en mai 2025 par un chantier SIG à Rive. Le nouveau Conseil administratif a dès lors décidé d'indemniser, pour la première fois et à titre de test, l'impact de travaux d'intérêt public.

La nouvelle législature était également marquée, d'une part, par un revirement du contexte budgétaire - dans un sens très défavorable qui a accru l'attention sur les dépenses y compris s'agissant d'investissements – et, d'autre part, par un basculement à droite de la majorité du Conseil municipal – et cela alors que les derniers mois de la précédente législature ont vu d'importantes propositions être transmises par le Conseil administratif au Conseil municipal.

En outre, la Ville s'apprêtait à voter, à la suite d'un référendum, sur un objet porté par le DACM, à savoir l'acquisition de la campagne Masset (acceptée le 30 novembre 2025).

Deux leitmotifs se sont ainsi imposés durant cette première année. La nouvelle magistrate devait d'une part composer avec cette nouvelle majorité de façon à faire avancer ces projets majeurs, sur fonds d'inquiétude au sujet des finances communales. Elle devait par ailleurs se faire l'ambassadrice d'un département perçu comme problématique et comme source de nuisances, en multipliant les

contacts avec le tissu associatif et la société civile au sens large, sans perdre de vue le cœur de son engagement politique, à savoir l'articulation entre la transition écologique et la justice sociale.

GÉRER LA COHABITATION

Alors que la gauche a perdu sa majorité au Conseil municipal lors de l'élection du 23 mars 2025, le traitement des objets parlementaires est devenu plus ardu durant cette législature et nécessite un grand travail de conviction et de compromis, une coordination renforcée avec le groupe des Vert-e-s et ses représentant-e-s en commission sur certains objets, ainsi que des contacts soutenus avec l'ensemble des groupes.

La participation assidue de la magistrate aux sessions plénières (31 dates en une année) – et aux caucus qui les précèdent - est incontournable dans la mesure où le DACM porte une majorité des projets d'investissements, lesquels constituent fréquemment les points d'orgue de ces sessions.

Cela implique également des sollicitations très fréquentes de la part des différentes commissions du Conseil municipal : depuis la rentrée d'août 2025 et jusqu'à fin mai, Marjorie a été auditionnée avec ses services à 29 reprises lors d'auditions portant sur 54 objets parlementaires différents, certains d'entre eux ayant requis plusieurs passages en commission. Marjorie a en outre été auditionnée à trois reprises par des commissions du Grand Conseil.

L'ouverture au compromis a parfois été fructueuse. Par exemple, lors du débat sur le parc de la Pointe de la Jonction dont le programme était jugé trop copieux par plusieurs groupes politiques, la coordination avec les commissaires vert-e-s et les propositions d'élagage élaborées par le département ont mené à un compromis satisfaisant. L'option retenue a finalement été celle qui retirait le moins de substance du projet initial.

Il n'a toutefois pas été possible d'éviter des coupes plus arbitraires opérées par la droite. Par exemple, lors du débat sur le projet dit « U-Turn », la majorité a sabré des lignes correspondant à des dépenses que la Ville ne pourra sans doute pas éviter (telles que les dédommagements traditionnellement exigés par l'Etat ou les TPG) : illusoires, de telles « économies » risquent fort de se traduire par des dépassements.

Malgré ce contexte difficile, plusieurs projets majeurs ont connu des avancées significatives :

- Adoption des crédits de réalisation pour le parc de la **Pointe de la Jonction** et celui de l'**Esplanade des Vernets**.
- Adoption des crédits de réalisation pour la requalification du secteur de **Rive**. Marjorie a révisé l'agenda de ses services pour articuler le réaménagement des espaces publics avec la rénovation concomitante de la **halle de Rive** et un relogement provisoire pour ses commerces. Un crédit d'étude vient d'être déposé à cet effet.
- Adoptions de crédits d'étude pour la **Croix-Verte des Pâquis**, pour les **rues en transition du secteur de Rive**, pour la **place Saint-François**, pour les rues qui seront réaménagées partiellement dans le sillage du CAD (déploiement des réseaux thermiques structurants SIG).
- Adoption de plusieurs crédits relatifs à l'extension souterraine de la **gare de Cornavin** et au réaménagement majeur du **pôle urbain** environnant.
- Equipements publics : adoption du crédit de réalisation de l'**école du Mervelet**, acquisition de la parcelle du **Cénacle** et crédit d'études pour un groupe scolaire complet, concours pour la rénovation des écoles des **Charmilles** et **Charles- Giron**, acquisition d'une servitude pour des locaux parascolaires aux **Franchises** (Meyrin 49), financement de la rénovation du **Casino-Théâtre** et du remplacement de la machinerie scénique du **Grand Théâtre**. Crédits d'études pour les centres sportifs du Bout-du-Monde et de Varembeé.

- Financement d'un nouvel immeuble de logements aux Eaux-Vives (**Cordiers 8**).

SUIVRE LES PROJETS

En parallèle des débats au Conseil municipal d'autres projets se poursuivent et nécessitent une attention constante. Voici quelques exemples :

- Réaménagement de la **rue de Carouge**.
- Pilotage avec la Confédération et le Canton du projet ferroviaire de **Cornavin** et, avec le Canton, du projet de pôle urbain.
- Suivi des **grands projets municipaux** : MHN, MAH, BGE...
- Planification des **équipements scolaires**, parascolaires et sportifs.
- Développement des **voies vertes** et des **aménagements cyclables**.
- Construction du **Lot BC** de la gare des Eaux-Vives (comprenant notamment des équipements sportifs et sociaux).
- **Rénovation** de bâtiments d'habitations (Dassier, Navigation, Grottes), préparation de la rénovation de **Cité Jonction**.
- Apaisement de **rues proches des écoles** (Plantaporrêts, Necker).
- Bus à haut niveau de service (BHNS) **axe Frontenex**.
- **Aménagements transitoires** aux Pâquis (place Grisélidis-Réal)
- Optimisation des **installations énergétiques** du patrimoine bâti municipal.
- Etc.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT, AVANCER COLLECTIVEMENT

Après une législature chahutée, il importait de restaurer la confiance, tant à l'interne qu'à l'externe. Quitte à charger son agenda, Marjorie s'est efforcée de multiplier les rencontres et d'être dans les faits une magistrate accessible. Afin de multiplier les chances de succès, elle a aussi tissé des liens étroits avec l'autorité cantonale – dont le département est très dépendant pour la plupart de ses projets (autorisations de construire, arrêtés de circulation...).

Par ailleurs, en dépit des limitations des compétences municipales, les politiques portées par le département peuvent avoir une implication sociale forte, notamment par le biais des préavis et du droit de recours : Marjorie s'est ainsi engagée aux côtés des locataires menacés d'expulsion dans le cadre de chantiers de rénovations.

Concrètement, cela se traduit ainsi :

- Très nombreuses rencontres avec des **associations de quartier** : collectif Saint- Gervais, Vivre aux Eaux-Vives, Ô Vivre Ensemble, AHPTSG, AHVVC, AHJ, Super Grottes, Collectif 500, Forum 1203, Association des intérêts de Champel-Florissant, parents d'élèves Franchises et Charmilles...
- Rencontres avec des **associations spécialisées** : TCS, Pro Vélo, Mobilité piétonne, ATE, Groupement des coopératives d'habitations...
- Rencontres régulières sur le terrain avec les représentant-e-s des commerces de la **rue de Carouge** en chantier.
- Nombreuses réceptions de **particuliers**, mandataires ou de représentant-e-s d'entreprises (Marjorie est par ailleurs membre de la délégation à l'économie du conseil administratif).
- Préparation, lancement ou poursuite de démarches de **consultation** ou de **processus participatifs** dans plusieurs dossiers : campagne Masset, Croix Verte des Pâquis, pôle urbain de Cornavin, apaisement de rues proches des écoles, révision du plan directeur des chemins pour piétons, suivi du chantier de Rive.

- Présence et interventions lors de réunions des habitant-e-s des immeubles **Carl- Vogt** 31-43 et **Augustins** 11-15-17. Rencontre avec les propriétaires de ce dernier. Contacts suivis avec l'Asloca.
- Rédaction et adoption d'une **feuille de route conjointe** des départements municipal et cantonal chargés de la mobilité, mettant l'accent sur les points de convergence plutôt que sur les divergences.
- Bilatérales régulières avec les différents **services** et unités du département, le plus souvent dans leurs propres locaux.
- Réactivité face aux nombreuses sollicitations des **médias**.

Les mutations de la Ville vont se poursuivre ces prochaines années, notamment avec le déploiement des réseaux thermiques structurants des SIG (pourtour de l'Hôpital cantonal, hauts de la Servette), le réaménagement de Rive ou, en amont de la construction de la gare souterraine, la mutation du pôle urbain de Cornavin (concentration du tram sur le boulevard James-Fazy, rue des Terreaux-du-Temple dévolue aux seules mobilités actives). L'accompagnement de la population et des commerces dans ces changements continuera donc d'être un enjeu crucial.

ANNEXE

Voici une récapitulation des propositions du Conseil administratif portées par le DACM et adoptées (le cas échéant discutées, voire rejetée dans un cas) durant la nouvelle législature (juin 2025-mai 2026). A noter que les débats du Conseil municipal portent également sur d'autres types d'objets parlementaires (motions, pétitions, initiatives, projets de délibération etc.)

Propositions émanant du précédent Conseil administratif

N° PR	Vote CM	Descriptif de l'objet
PR-1636	03.06.25	Contribution annuelle 2025 de la Ville de Genève au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU, soutien à la construction d'équipements publics en lien avec les nouveaux logements).
PR-1662	30.09.25	Subvention aux SIG de 2,8 millions CHF pour des travaux lourds de maintenance du barrage du Seujet et de son écluse. Cet apport municipal devrait être le dernier et l'entretien de l'écluse devrait être repris par le Canton moyennant un avenant à la Convention de 1987,
PR-1663	03.06.25	Crédit d'études de 2,6 millions pour le réaménagement des espaces publics James-Fazy et Terreaux-du-Temple (en lien avec le pôle urbain de Cornavin : concentration du tram en bidirectionnel sur Fazy avec axe Tim bidirectionnel à 30 km/h ; Terreaux réservé aux mobilités actives).
PR-1665	02.09.25	Crédits d'études de 949'200.- pour le réaménagement de la place Saint-François (Plainpalais), après abandon d'un précédent projet de 2004) + réfection du réseau d'assainissement.
PR-1668	28.10.25	Crédits d'études de près de 4,2 millions pour le réaménagement du grand périmètre de la Croix Verte des Pâquis (~35'000 m ² d'espace public à réaménager) + démarche participative + réseau d'assainissement.
PR-1672	28.10.25	Crédit d'études et de financement d'un concours (19 millions) pour le nouveau pavillon des sports du centre du Bout-du-Monde et le réaménagement de ses espaces extérieurs.
PR-1673	01.10.25	Crédits de pré-études (1 million) pour la faisabilité et le concours d'architecture en vue de la reconstruction du centre sportif de Varembe (piscine) + mise aux normes sécurité et énergie
PR-1674	03.06.25	Crédit complémentaire de réalisation (1,05 million) pour l'agrandissement des vestiaires et locaux techniques de la patinoire intérieure des Vernets.
PR-1675	03.06.25	Quartier Rod-Soubeyran : mesure foncière visant à créer un parc public + octroi d'un droit de superficie sur la villa Meier à un collectif ad hoc pour y proposer au public des activités et animations à tarif accessible.
PR-1676	21.04.26	Crédits de réalisation (26,9 millions net, raboté à 23,5 par la majorité en plénière) pour le projet « U-Turn » à la Concorde : le projet vise à extirper le transit des rues résidentielles moyennant la construction d'un rebroussement, d'un rond-point et d'une contre-route. Ce projet routier se conjugue à un aménagement paysager et une réfection/optimisation du réseau d'assainissement.
PR-1677	02.09.25	Octroi d'un droit de superficie à la primo-coopérative Totem, dans le secteur de la Concorde. Les droits à bâtir cédés par la Ville dépendent du réaménagement routier dit « U-Turn (voir PR-1676 ci-dessus) et des mesures foncières afférentes (voir PR-1678 ci-dessous)
PR-1678	04.05.26	Opérations foncières rendant possible le projet U-Turn (voir PR-1676 ci-dessus).
PR-1679	23.06.25	Crédit de 6 millions pour le concours d'architecture et les études en vue de la rénovation/extension des écoles des Charmilles et Charles-Giron et de leurs espaces extérieurs. Lauréats du concours annoncés le 12 mai 2026.
PR-1680	En attente. OK de la commission	Crédits d'études (7,8 millions) pour les 8 rues concernées par le déploiement du chauffage à distance et identifiées comme devant bénéficier d'un réaménagement complet, de façade à façade, ainsi que d'une réfection de leur réseau d'assainissement. 13 oui et 2 abstentions en commission (17.02.26).
PR-1681	14.01.26	Crédits d'études et réalisation (88,2 millions) pour les 32 rues concernées par le déploiement du chauffage à distance et fléchées pour bénéficier d'un réaménagement partiel et d'une réfection de leur réseau d'assainissement. Le CM a coupé le montant des travaux, ne votant que les études (6,9 millions).
PR-1682	10.02.26	Crédit de réalisation (50,9 millions brut) pour le réaménagement piétonnier et arborisé du secteur de Rive, avec réfection du réseau d'assainissement. Le Conseil municipal a assorti les crédits de recommandations mais a coupé la délibération dévolue aux interventions artistiques (DCTN).
PR-1684	Vote attendu le 02.06.26	Réfection pour 3,3 millions des trottoirs du pont du Mont-Blanc, ouvrages ajoutés au pont historique en 1965 et souffrant de corrosion. Initialement, l'intervention était financée dans le cadre du projet de passerelle piétonne, rejeté en votation en novembre 2024. Oui unanime de la commission.

PR-1685	01.10.25	Contribution annuelle 2026 de la Ville de Genève au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU, soutien à la construction d'équipements publics en lien avec les nouveaux logements).
PR-1686	21.04.26	Remplacement de matériel obsolète par des installations performantes : circulateurs (pompes), monoblocs (ventilation), ventilateurs hygro-réglables. Besoins en énergie et émissions CO ₂ réduits.
PR-1689	13.01.26	Crédits pour un montant net de 23,4 millions visant à la rénovation lourde du Casino-Théâtre rue de Carouge + renouvellement du matériel informatique et scénique + aide à l'installation provisoire de la Revue à Plainpalais. Rénovation urgente en raison des problèmes structurels du bâtiment.
PR-1691	24.06.25	Crédits pour un montant net de 34,1 millions pour la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Cornavin et Vernier/Zimeysa + réfection du réseau d'assainissement + mesures foncières. Le projet d'envergure cantonale est actuellement bloqué par une menace de recours des milieux routiers.
PR-1693	23.06.25	Crédit complémentaire pour la réfection du Grand Théâtre, visant en particulier sa machinerie scénique, les retours d'appel d'offre ayant été plus élevés qu'escompté. Proposition d'une alternative au Conseil municipal qui a choisi la variante la plus élevée (16,9 millions).
PR-1696	-	Crédit de réalisation complémentaire (1,375 million) pour la rénovation de la dépendance de la Villa La-Grange, en raison de la hausse des coûts de la construction, d'exigences patrimoniales accrues et de besoins supplémentaires du service des espaces verts. Magistrat auditionnée le 18.02.26.
PR-1697	25.11.25	Locaux parascolaires aux Franchises. Crédits pour près de 10 millions : acquisition d'une servitude d'usage rte de Meyrin 49, mobilier et matériel pour une ludothèque, un restaurant scolaire et un accueil parascolaire + diverses mesures foncières.
PR-1699	-	Dédommagements à PPCSA (société du parking place Cornavin), impactée par le projet de pôle urbain : prise en charge de surcoûts provoqués par la temporalité du projet (1,5 million) et prolongation du droit de superficie, pour une valeur estimée de 39,5 millions (en compensation des pertes commerciales. Encore discuté en commission des finances.
PR-1700	31.03.26	Crédit complémentaire de 79,3 millions sous forme de subvention d'investissement aux CFF pour la réalisation de la gare souterraine (Cornavin), suite aux évolutions du projet depuis le crédit voté en 2016 : notamment élargissement de passages inférieurs (Alpes, Servette), mise à double voie du tunnel vers l'aéroport, objets architecturaux Montbrillant (façade), renchérissement des coûts de la construction.
PR-1701	03.02.26	Aménagement du parc de la pointe de la Jonction et du sentier des Saules + matériel + acquisitions terrain + accompagnement du site en transition, montant net total 35 millions. La commission trouvait l'aménagement trop touffu et s'est vu proposer des variantes allégées par le département. Elle a choisi la variante qui amputait le moins le projet. Refus d'un crédit (matériel SEVE).
PR-1702	16.03.26	Crédit brut de 35,6 millions de francs pour la transformation en parc/esplanade du parking de la patinoire des Vernets et la requalification de la rue Hans-Wilsdorf + matériel SEVE + 1 buvette. Le Conseil municipal a accepté la proposition en biffant la délibération relative à la buvette.
PR-1703	25.11.25	Crédit de 8,2 millions pour la construction d'un nouvel immeuble de 11 logements rue des Cordiers 8 (Eaux-Vives) en lieu et place d'un bâtiment en état de ruine.

Propositions émanant du Conseil administratif actuel

PR-1705	23.06.25	Bouclément avec dépassement d'un crédit pour la réfection de la fontaine de la place des Nations.
PR-1709	03.02.26	Crédits de 56,7 millions pour la construction de la nouvelle école du Mervelet, la rénovation et réaffectation à des activités parascolaires de deux villas patrimoniales existantes, l'aménagement des espaces extérieurs, comportant une intervention artistique. Lancement du chantier prévu en juin 2026, mise en service pour la rentrée 2029.
PR-1712	22.04.26	Crédits (18,3 millions) pour la poursuite des études de requalification du pôle urbain de Cornavin. La manne doit permettre de développer la requalification de la place de Cornavin et son couvert, une participation aux études pour la transformation du parking souterrain (vélostations, taxis, dépose-minute etc.), la production de plans sophistiqués des émergences de la gare souterraine et de la façade Jura de la gare, la préparation de la réfection du réseau d'assainissement, des mesures d'accompagnement et de communication en phase chantier.
PR-1713	14.01.26	Crédits pour un total de 32,4 millions visait à électrifier le parc de véhicules municipaux. Le sujet est surtout porté par le DSSP mais il comporte un volet qui concerne la direction du patrimoine bâti avec l'installation de stations de recharge et l'adaptation des bâtiments du site de François-Dussaud.

PR-1714	En attente du rapport de commission.	Participation pour 691'800.- au renforcement du passage souterrain sous le quai du Mont-Blanc reliant l'hôtel Fairmont et le Théâtre du Léman au quai marchand. Participation publique motivée par le fait que le passage se situe en domaine public et que les réaménagements routiers (U cyclable) ou modification du schéma de circulation (moyenne ceinture LMCE) rendent la consolidation nécessaire.
PR-1715	14.01.26	Crédit d'étude de 270'300.- pour étudier la concrétisation de l'IN-8 Bains du Rhône. Proposition du département d'élargir le périmètre d'étude à tout l'espace compris entre les ponts du Mont-Blanc et de la Machine – la localisation envisagée par les initiants au bord du quai Guisan apparaissant a priori comme problématique.
PR-1716	02.09.25	Préavis positif de la Ville à des modifications mineures du Plan directeur cantonal en force. La seule incidence pour la Ville est l'inscription des sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco dans le PDCn, le seul se trouvant en ville étant l'immeuble Clarté (œuvre de Le Corbusier).
PR-1717	14.01.26	Préavis au plan de site de la pointe de la Jonction. Au vu des précédentes décisions de justice, cette mesure de protection patrimoniale est un préalable nécessaire à la reconversion du site de la pointe et du sentier des Saules en parc avec une dimension balnéaire.
PR-1718	14.02.26	Approbation du projet de loi opérant des modifications de zone dans le secteur de la pointe de la Jonction. Le projet vise notamment à créer une zone de verdure sur le site des anciennes halles TPG, en vue de la création du parc.
PR-1719	En attente du rapport de commission.	Crédits de 2,2 millions pour l'étude de la requalification de l'axe de la Rôtisserie (de la rue d'Italie à la place des Trois-Perdrix) et du réseau d'assainissement. Ils visent à concrétiser la vision issue du concours d'aménagement organisé en 2024, restreignant notamment l'accès motorisé à ces rues.
PR-1721	-	Crédit de 317'800.- visant à réaménager en square l'extrémité de la rue Sénébié rebaptisé en l'honneur de cette résistante française devenue résidente genevoise. Audition prévue le 9 juin.
PR-1722	-	Bouclément du crédit dédié à la création de zones 30 dans le secteur Vermont-Vidollet, avec un crédit complémentaire dû aux surcoûts liés à l'interruption de chantier provoquée par le sommet Biden-Poutine en 2021.
PR-1724	21.04.26	Crédit d'études de 896'800.- visant à pérenniser et étendre la piétonnisation de rues dans le secteur Rive/Rues Basses après une phase test initiée en 2024. Sont concernées les rues du Port, du Prince, de la Tour-Maîtresse, Robert-Etienne et Arducius-de-Faucigny.
PR-1725	13.01.26	Crédit d'acquisition et d'études pour un total de 40,3 millions afin d'acheter la parcelle dite du Cénacle (promenade Charles-Martin, Malagnou) et d'y étudier l'implantation d'un groupe scolaire complet et la création d'un parc public. Il s'agit de l'un des quartiers de la ville où les établissements scolaires sont les plus saturés.
PR-1728	21.04.26	Crédit d'études (500'000.-) pour le suivi du développement urbanistique du PAV (Praille-Acacias-Vernets)
PR-1729	Refusé	Proposition de préempter un logement de l'immeuble Clarté (Le Corbusier). Libre d'occupants, cette habitation aurait pu résoudre la situation bloquée par de multiples litiges suite à l'acquisition de deux appartements occupés en 2016 et 2019. La magistrate se devait de soumettre l'opportunité au Conseil municipal qui était libre de la rejeter.
PR-1730	21.04.26	Crédit de 1,8 million visant à mettre en œuvre le plan directeur communal 2040, avalisé par le Conseil d'Etat le 11.6.25. La manne doit notamment permettre de réviser le plan directeur des chemins piétons (PDCP), instrument ouvrant la voie à des acquisitions pour ouvrir de nouveaux itinéraires apaisés. Les consultations publiques pour le PDCP s'ouvrent le 8 juin 2026.
PR-1732	Voté en commission le 25.03.26	Crédit de 18,5 millions brut pour la réhabilitation et le développement du réseau d'assainissement. Il s'agit du 6 ^e crédit du genre soumis au CM depuis 2015. Le réseau de 260 km présente des dégradations fortes sur 3,2% de son linéaire. La manne doit notamment permettre d'intervenir sur une vingtaine de points critiques.
PR-1733	25.11.25	Bouclément d'un crédit destiné au réaménagement du sentier des Saules (Jonction) – projet abandonné suite à une décision de justice mais repris dans le cadre de la PR-1701 (voir plus haut).
PR-1735	25.11.25	Bouclément de deux crédits visant le secteur de la Petite-Boissière où le plan localisé de quartier échafaudé par la Ville a été remis par l'Etat en 2023, notamment suite à l'adjonction du secteur dans l'inventaire fédéral ISOS des sites à protéger.
PR-1736	25.11.25	Bouclément de crédits visant à étudier la mise en séparatif du réseau d'assainissement du secteur Godefroy. Pour des raisons de coordination temporelle avec le développement du CAD par SIG, ces études ont été financées sur le budget de fonctionnement ordinaire.
PR-1737	25.11.25	Bouclément d'un crédit visant à consolider la berge de l'Arve à Vessy. Les travaux n'ayant pas été autorisés, il n'y a pas eu de dépense.
PR-1740	08.12.25	Crédit de 3,3 millions de francs finançant la 2 ^e phase test d'indemnisation des commerces de la rue de Carouge, sur la période décembre 2025 > juin 2026, en appliquant la méthode cantonale

		OCCG (compensation du dommage économique objectif). La 1 ^e phase (PR-1726) avait été gérée par le DFEL, en collaboration avec le DACM.
PR-1741	-	Boucllement de crédits d'études avec dépenses supplémentaires relatives au projet avorté de passerelle piétonne du Mont-Blanc et de créations de pistes cyclables.
PR-1742	11.03.26	Préavis favorable au plan de site de Planchamp (quartier Nations Petit-Saconnex). Ce petit périmètre incluant des édifices patrimoniaux avait été mis de côté lors de l'élaboration du plan de site du Grand Morillon.
PR-1743	14.01.26	Crédit de 540'500.- visant à donner une concrétisation, moyennant la végétalisation de 5 sites particulièrement pauvres en verdure, à l'IN-9 « pour un réseau d'espaces ombragés et végétalisés ». Les sites retenus sont : Sainte-Clotilde; Lausanne-Prieuré; rue du Lac; Cluse – HUG; Lyon – Dassier.
PR-1744	-	Inscription d'une servitude permettant de surélever de deux niveaux un EMS de 4 étages de la Fondation Nicolas Bogueret à la Servette.
PR-1746	-	Crédit complémentaire de 1,4 million pour compléter l'aménagement de la rue des Rois, sur un segment différé en raison de travaux auxquels SIG a fini par renoncer. Le tronçon concerné jouxte le bd St-Georges et six nouvelles plantations d'arbres sont prévues. Avec l'encaissement d'un subside, la PR boucle sur un solde positif.
PR-1748	11.03.26	Crédit de 1,2 million destiné à augmenter la puissance électrique sur le quai Gustave-Ador lors de manifestations. L'intervention doit notamment éviter des frais récurrents liés au déploiement de câblages provisoires en surface.
PR-1752	-	Crédit de 464'800.- participation de la Ville (paritairement avec le Canton) à l'étude d'une passerelle sur l'Arve à créer en aval du pont de Vessy, dont les trottoirs seront dédiés aux vélos. L'ouvrage accompagne le développement du nouveau quartier des Grands-Esserts à Vessy.
PR-1754	-	Objet purement technique visant à rectifier des numérotations de parcelles dans des mesures foncières prises dans le nouveau quartier Quai Vernets.
PR-1755	-	Contribution annuelle 2027 de la Ville de Genève au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU, soutien à la construction d'équipements publics en lien avec les nouveaux logements).
PR-1757	-	Crédit de 2,4 millions pour l'étude de la rénovation de la Halle de Rive. Le projet doit être coordonné avec le réaménagement des espaces publics du quartier afin d'inclure dans son déroulé l'installation de pavillons provisoires rue Pierre-Fatio pour reloger les commerces de la halle durant sa réfection.